

## Lettre aux parents n°1 Septembre 2017



Madame, Monsieur,

Deux semaines se sont écoulées depuis la rentrée scolaire et chacun semble avoir trouvé ses marques dans notre école qui compte aujourd'hui 403 élèves de la PS au CM2. La nouveauté à Majorelle est l'arrivée de 14 élèves de Petite Section répartis dans les deux classes de Moyenne Section que nous appelons donc maintenant PSMSA et PSMSB.

Il y a eu du mouvement en élémentaire, nous avons donc :

- au rez-de-chaussée, les 4 classes de CP et CM2
- au 1<sup>er</sup> étage, les 8 classes de CE1 et CE2 coté cour élémentaire et les 2 classes de CM1 coté cour maternelle

L'été a également été l'occasion de faire quelques travaux de peinture dans les classes de maternelle et sur les murs extérieurs de l'école.

Madame Iadine Breton remplace Madame Stéphanie Richoux en PSMSA et Madame Muriel El Idrissi remplace Madame Nadia Senhaji en CM2A. Elles sont toutes deux en congé de maternité et reprendront leur fonction dans quelques mois.

Les réunions de classe sont maintenant terminées et, au nom des enseignants, je vous remercie de votre présence. Ces réunions de début d'année sont importantes car elles vous permettent de prendre connaissance du fonctionnement de la classe de votre enfant.

### **APE : Garderie / Panier-repas / Etude surveillée**

Comme chaque année, l'association de parents d'élèves a mis en place les différentes activités qui sont proposées à vos enfants en dehors du temps scolaire. Certains élèves semblent ne pas être encore inscrits, n'hésitez donc pas à entrer en contact avec le bureau de l'APE ([apemajorelle3@gmail.com](mailto:apemajorelle3@gmail.com)) pour régulariser rapidement leur situation.

- **La garderie du midi de 12h30 à 13h** : Tous les enfants inscrits doivent obligatoirement se présenter aux animateurs qui font alors l'appel avant de les envoyer au portail central pour qu'ils puissent vous rejoindre. Cette sortie ne peut se faire qu'une fois les CP et CE1 à l'extérieur de l'école. Merci de votre compréhension.

- Le panier-repas : Seuls les élèves du CP au CM2 peuvent déjeuner à l'école sous la surveillance des animateurs. Le panier-repas est apporté de la maison.

Après le déjeuner pris dans les salles du préfabriqué, les enfants peuvent participer à différentes activités proposées par les animateurs de l'APE.

Afin d'éviter les confusions, les pertes et oublis, peut-être pourriez-vous écrire le nom de votre enfant sur le sac ?

- La garderie du soir de 16h15 à 18h : La prise en charge des enfants inscrits est faite par les animateurs de l'APE qui organisent différentes activités.

- L'étude surveillée : Elle ne concerne que les élèves du CP au CM2 qui vont en classe de 16h30 à 17h30 pour y faire leurs devoirs.

L'association de parents d'élèves est un vrai partenaire de notre école qui a à cœur le bien-être de vos enfants et je l'en remercie.

Je me permets également d'attirer votre attention sur le respect des horaires. Nous avons eu quelques enfants en retard le matin ou en début d'après-midi. Cela les met dans une situation inconfortable quand ils entrent en classe et que le cours a déjà commencé. De même, plusieurs élèves attendent longuement leurs parents à l'heure du déjeuner ou en fin de journée obligeant ainsi les enseignants ou les animateurs de la garderie à rester au-delà de leur horaire de travail.

Dans de nombreux établissements, les élèves sortent seuls de l'école et attendent leurs parents à l'extérieur mais nous ne souhaitons pas appliquer cette règle pour nos élèves de primaire qui sont encore jeunes et pour lesquels nous plaçons leur sécurité au centre de nos préoccupations.

Les débuts d'année sont parfois difficiles car chacun doit reprendre le rythme scolaire.

#### ✚ Sécurité des enfants et entrée des adultes dans l'école

De nouvelles mesures ont été mises en place la semaine dernière. Je remercie les parents de maternelle d'avoir adopté si rapidement les nouvelles consignes leur demandant de ressortir par le portail des maternelles. Aucun adulte extérieur à l'école ni élève d'élémentaire n'est donc autorisé à ouvrir le portail bleu pour passer dans l'autre cour. Cette contrainte nous permet de garantir la sécurité des plus jeunes dont certains n'ont pas encore 3 ans.

Comme cela se fait déjà côté collège, vous voudrez bien prendre rendez-vous si vous souhaitez rencontrer un personnel de l'école et laisser votre pièce d'identité à la loge.

#### ✚ Coordonnées familiales

N'hésitez pas à nous adresser un mail ([ecole.marrakech@mlfmonde.org](mailto:ecole.marrakech@mlfmonde.org)) pour nous informer d'un changement d'adresse postale, de numéros de téléphone ou d'adresse email. Nous devons pouvoir vous joindre rapidement en cas d'incident.

**Important** : Nous ne sommes pas autorisés à vous communiquer les coordonnées des familles. En cas d'envoi d'email à d'autres parents de la classe, il est impératif que vous utilisiez le Cci afin que les adresses email restent inconnues des autres destinataires. Merci de votre attention.

#### ✚ Documents à rendre en début d'année

Merci de vérifier que vous avez bien rendu tous les documents qui avaient été donnés à votre enfant le jour de la rentrée scolaire. Si vous avez un doute, nous pouvons vous les renvoyer par mail. Merci d'en faire la demande à l'adresse suivante ([ecole.marrakech@mlfmonde.org](mailto:ecole.marrakech@mlfmonde.org))

#### ✚ Natation

Dès la semaine du lundi 25 septembre, les élèves des classes de CE2 et CM2 vont commencer le cycle de natation (8 séances). Les enseignants des classes concernées auront besoin d'accompagnateurs. Merci de les contacter si vous pouvez être disponible(s).

Lundi : CE2B (matin)      Mardi : CM2B (matin)      Jeudi : CM2A (matin) et CE2A (après-midi)

### ✚ Opération « Cartables 2017 pour Tizi »

Vous avez tous reçu vendredi le mail envoyé par Sabrina. Si vous souhaitez participer à cette action caritative, merci de remettre votre participation dans une enveloppe au nom de votre enfant avec sa classe avant le **jeudi 21 septembre**.

### ✚ Abonnements divers

Les enfants ont apporté les documents (ou vont les apporter en début de semaine). Si vous souhaitez abonner votre enfant, merci de suivre les indications qui sont indiquées dans ces documents et de nous retourner les coupons avec le(s) chèques avant le **jeudi 28 septembre**.

### ✚ Frais de scolarité

Les factures vont être apportées par les enfants à la maison. Pour vous éviter le déplacement au collège, et **si vous n'avez que des enfants en primaire**, vous pourrez venir au secrétariat du primaire **de 8h45 à 10h** avant le **vendredi 29 septembre** en apportant la facture, le chèque ou le justificatif de virement ou de dépôt bancaire (pas d'espèce).

Vous pourrez bien sûr aller payer directement auprès de la gestionnaire si vous préférez.

### ✚ Calendrier

Mercredi 20 septembre : Exercice d'évacuation (enfants et enseignants prévenus)

Jeudi 21 septembre : Dernier jour pour l'action « Cartables 2017 pour Tizi »

Vendredi 22 septembre : Jour férié

Semaine du 25 septembre : Evaluation diagnostique en CE2 (français / mathématiques)

Du lundi 25/09 au mercredi 27/09 : Absence de la Directrice (Séminaire professionnel)

Jeudi 28 septembre : Dernier jour pour les abonnements

Vendredi 29 septembre : Dernier jour pour régler les frais de scolarité

Je vous remercie de l'attention que vous avez apportée à la lecture de cette 1<sup>ère</sup> Lettre aux parents et de l'accueil que vous m'avez réservé depuis ma prise de fonction.

Très cordialement,

Madame Isabelle MARLINGE,  
Directrice de l'école primaire  
[ecole.marrakech@mlfmonde.org](mailto:ecole.marrakech@mlfmonde.org)